

VENIR A MONTPELLIER AVEC SON VELO EN BUS



Vous voyagez avec votre vélo ?

Les lignes nationales

<https://www.francevelotourisme.com/conseils/velo-transports/bus-avec-velo>



<https://www.oui.sncf/isilines>

Tous les bagages en soute doivent répondre aux spécifications suivantes :

- Dimensions : la somme de la longueur + la largeur + la profondeur d'un bagage ne doit pas excéder 170 cm,
 - Poids : un bagage ne doit pas excéder 20 kg
 - Etiquetage : les bagages doivent tous être étiquetés avec vos nom, prénom, téléphone, adresse complète du passager et destination. A l'enregistrement, des étiquettes vous seront remises gracieusement.
- Les bicyclettes, instruments de musique, skis et tout objet ne répondant pas à ces spécifications sont strictement interdits et ne seront pas acceptés.



<https://fr.ouibus.com/> Vous pouvez emporter deux bagages à main et deux bagages en soute par personne.

Un vélo peut être considéré comme un bagage en soute, si vous respectez les conditions suivantes :

- Le vélo est pliable et placé dans une housse de protection
- Dimensions : la somme des 3 dimensions (longueur + largeur + profondeur) de votre bagage ne peut excéder 200 cm. $L + l + p \leq 200\text{cm}$
- Le poids ne doit pas excéder 23 kg



<https://www.flixbus.fr/>

Le vélo doit être pliable, rangé dans un sac adapté dont les dimensions totales (H + L + l) n'excèdent pas 240 cm et 30 kg. Réservez votre voyage sans ajouter de vélos pendant le processus de réservation. Appelez notre service clientèle au plus tôt 48 heures avant le départ pour enregistrer votre vélo comme bagage spécial. Le règlement s'effectue alors directement auprès du conducteur au moment du départ. Vous pouvez trouver les tarifs pour les «bagages spéciaux» sur le site internet. Veuillez noter la place pour votre vélo ne peut être garantie en raison des limite de stockage à bord.

Les lignes internationales



Eurolines : <https://www.eurolines.de/fr/home/>

Sur certains trajets, des vélos peuvent être transportés (max. 1 vélo par voyageur). Les trajets figurent sur les tableaux d'horaires. Des informations supplémentaires à ce sujet sont également disponibles sur le site Internet de la société DTG Deutsche Touring GmbH et/ou dans ses centres de services.

Les vélos doivent présenter des dimensions standard et ne doivent pas comporter de superstructures ou de pièces qui pourraient se détacher pendant le trajet. De plus, le poids de chaque vélo est limité à 18 kg. Les vélos e-bike, pédélec, tandem ou à trois roues sont exclus des transports. Le transport des vélos est réalisé dans le cadre de la capacité disponible maximale de 4 vélos par bus et ne s'applique qu'en cas d'achat d'un titre de transport. La société DTG Deutsche Touring GmbH recommande à tous ses clients souhaitant emporter leur vélo de réserver leur voyage et les places de vélo suffisamment longtemps à l'avance.

Le transport des vélos est facturé 10 € ou 15 € le trajet, en fonction de la ligne, indépendamment de la longueur du trajet réservé et du prix du titre de transport. La société DTG Deutsche Touring GmbH attire l'attention sur le fait que des porte-bagages à vélos sont utilisés, et que des salissures sont donc possibles.

Autocars départementaux Hérault Transport

Les vélos sont autorisés dès lors que les cars disposent d'une soute et dans la limite de 2 vélos par autocar (les vélos non protégés par une housse s'abiment facilement et dégradent également les autres bagages ce pourquoi le nombre de vélos acceptés est limité). La prise en charge des vélos/bagages en soute est gratuite.

Les vélos pliants et protégés par une housse, sont considérés comme bagage et sont à déposer en soute dans la limite de la place disponible pour les bagages.

Attention, certaines lignes du réseau Hérault Transport sont exploitées avec des autocars à plancher bas (meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite) et ce type d'autocar ne dispose alors pas de soute à bagage.

Il ne sera pas possible d'emporter un vélo sur les ligne suivantes

- 601 (Castelnau le lez-Lunel-Marsillargues)
- 602 (Montpellier-Frontignan-Sète)
- 607 (Lattes-Mauguio-Marsillargues)
- 620 (navette aéroport Montpellier)
- 631 (Montpellier-Palavas)
- 633 (Navette Grand Travers)
- 668 (Montpellier-St Guilhem le désert)
- 674 (Navette St Guilhem été)
- 675 (Navette Argileum été)



Il est possible d'emporter son vélo sur les lignes du réseau exploitées avec des cars dits « à plancher haut », tous équipés d'une soute acceptant bagages et 2 vélos

- 603 (St Jean de Védas-Pézenas-Béziers)
- 604 (Montpellier A9-Pézenas)
- 606 (Montpellier-Grande Motte-Aigues Mortes)
- 608 (Montpellier-Ganges-Le Vigan)
- 610 (Montpellier-Assas-Ste Croix de Quintillargues)
- 611 (Castelnau-Teyran-Campagne)
- 612 (Castelnau-Castries-Sommières)
- 614 (Montpellier-St Clément de rivière-St Vincent)
- 615 (Montpellier-St Mathieu de Trévières-Quissac)
- 616 (Montpellier-Combailaux-Murles)
- 617 (Montpellier-Montarnaud-Vailhauquès)
- 632 (Sommières-Lunel-La Grande Motte été)
- 661 (Montpellier-Gignac-Lodève)
- 663 (Montpellier-Le Poujol sur Orb)
- 664 (Clermont l'Hérault-Pézenas)
- 672 (St Jean de Védas-Adissan)
- 685 (Montpellier-St Pons de Thomières)
- 681 (Montpellier-Gignac-Lodève-Millau)
- 698 (lignes réseau Drailles autour de Lodève)



Attention !

- **Ligne 662 (Montpellier-Gignac-Clermont l'Hérault) :**
se renseigner 48h ouvrables avant sur info@herault-transport.fr
(soutes ou plancher bas à certains horaires)
- **Ligne 665 (Montpellier-Canet-Aspiran) :**
se renseigner 48h ouvrables avant sur info@herault-transport.fr
(soutes ou plancher bas à certains horaires)

New !

- La ligne 682 (Bédarieux-St Pons de Thomières), en juillet et août, propose un rack à vélos pour 5 vélos transporté à l'arrière du car (+ 2 autres possibles en soute). Cette ligne longe une voie verte sur les hauts cantons, et permet de l'emprunter dans un sens et rentrer par autocar dans l'autre sens par exemple.

Bus métropolitains de la TAM

Les vélos ne sont pas acceptés